



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 10 décembre 2020

Délibération n°74-2020 : Axes stratégiques de l'offre de formation pour les personnels – Année 2021

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE les axes stratégiques de l'offre de formation à destination des personnels pour l'année 2021 :

1. Accompagner les priorités de l'Université

- 1.1. Sensibilisation des personnels aux axes stratégiques de l'établissement
- 1.2. Accompagner les chantiers en cours (Schéma Directeur Numérique, télétravail, scolarité...)
avec la mise en place de dispositifs à l'attention des personnels et des encadrants
- 1.3. Former les enseignants aux langues étrangères pour enseigner dans une langue étrangère

2. Professionnalisation et développement des compétences métiers

- 2.1. Poursuite du module de culture administrative et juridique : renforcer la culture juridique et administrative des cadres et dirigeants
- 2.2. Formation des formateurs internes
- 2.3. Formation aux métiers de l'Université
 - 2.3.1. Accompagnement des métiers de la scolarité
 - 2.3.2. Accompagnement des métiers des finances via les différents modules
 - 2.3.3. Accompagnement TEAMS
- 2.4. Dispositif de formation à l'attention des MCF stagiaires et autres enseignants, (dont Cap université : apprendre et enseigner à l'université)
- 2.5. Formation des encadrants (parcours management)

3. Développement du numérique et des outils métiers

- 3.1. Informer sur les ressources disponibles : quels outils pour quels usages ? (panorama des ressources de liaison à distance)
- 3.2. Accompagner les personnels dans l'utilisation des outils métiers (Partage et ses potentialités / suite bureautique classique)
- 3.3. Savoir animer et actualiser les pages internet et newsletter (pilotage service communication)
- 3.4. Sensibilisation aux nouvelles technologies d'enseignements (ce qu'est un MOOC, un spoc)

4. Accompagnements des parcours professionnels

- 4.1. Mise en place d'un plan pluriannuel de formation et de GPEC pour accompagner les parcours professionnels dans la perspective d'une évolution professionnelle
- 4.2. Préparation concours (attention particulière sur préparation aux concours ouverts à l'UBS)
- 4.3. Professionnalisation et remise à niveau en vue d'une évolution professionnelle
- 4.4. Accompagnement systématique des personnels contractuels à durée déterminée.

5. Santé, Prévention et qualité de vie au travail :

- 5.1. Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations : sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes, au harcèlement
- 5.2. Qualité de vie au travail : accompagner les propositions des groupes de réflexion
- 5.3. Handicap : Sensibilisation des personnels à l'accueil des étudiants en situation de handicap, à l'adaptation des postes au sein d'une composante ou d'un service avec sensibilisation hiérarchie et équipe concernés
- 5.4. Accompagnement à la réalisation du DUEVRP
- 5.5. Sensibiliser les personnels exposés aux règles de sécurité (port des EPI), sensibilisation aux risques chimiques, former aux risques liés à certaines activités (habilitation électrique), à la prévention des risques (port de charge, 1ers secours), formations guide-file, serre-file

Membres en exercice : 30
Membres présents : 18
Membres représentés : 8

Suffrages exprimés : 24
- Pour : 23
- Contre : 1

Abstentions : 2

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Document en annexe : -